

Page 1 de 2

7ème édition du NUMAD

Commission : FAO

Question: L'agriculture face aux grands groupes: comment concilier productivité, protection des agriculteurs et protection de l'environnement.

Rapporteur : États-Unis

Rédacteurs: États-Unis, Nigéria, Égypte, Bangladesh, Gabon, Chine, Uruguay

L'assemblée générale,

Sachant que 1 milliard de personnes souffrent de famine,

Acceptant à regret que de nombreux pays ont du mal à nourrir leur population,

Soucieux des changements climatiques auxquels notre planète est soumise,

Croyant sincèrement que les cultures en terrasse permettraient de résoudre le problème de l'agriculture dans un espace restreint,

1. Sollicite une participation à un processus de recherche et développement dans le domaine de la biotechnologie;
 - a. Approuve qu'il améliorerait la production agricole;
 - b. Confirme que cela développerait l'économie des pays émergents;
2. Encourage les pays à reconsidérer leur position en fonction de l'étude qui sera menée par l'ONU et l'ONUAA comme mentionné ci-dessous;
3. Recommande avec insistance qu'une nouvelle étude neutre soit menée par l'ONU et particulièrement l'ONUAA qui rassemblera des scientifiques de plusieurs pays pour reconsidérer les dangers et la toxicité des OGM sur les agriculteurs, les consommateurs, l'environnement et la biodiversité;
4. Sollicite une formation pour les agriculteurs souhaitant utiliser les OGM, qui sera prise en charge par des organismes privés;
5. Invite tous les pays à réserver 15% de leur territoire au minimum à une agriculture durable et raisonnée qui combinera trois caractéristiques, pour éviter la stérilisation de sols :
 - a- Une perturbation minimale du sol
 - b- Une couverture permanente du sol par une biomasse végétale
 - c- une diversification des cultures par rotation et/ou association;

6. Encourage la création d'une commission spécialisée pour éviter l'accaparement des terres qui permettrait

a- la protection des petits agriculteurs face aux trop fortes pressions par les grands groupes

b- la conservation d'une partie de leurs terres par les petits agriculteurs

c- d'assurer un soutien légal et psychologique sur le long terme ainsi qu'un accompagnement des agriculteurs

d- une assistance technique et une prise en charge de ces agriculteurs à un niveau national;

7. Invite à la création d'une subvention auxiliaire du Fond International Agricole, qui aura pour but de protéger les petits agriculteurs en difficulté à cause d'un sinistre, et dont le montant dépendra de la situation économique de chaque pays, de son PIB, etc;

8. Encourage le développement des services financiers et non financiers pour le développement de coopératives, promouvant les circuits courts essentiellement en Afrique subsaharienne, pour lutter contre le développement des crises alimentaires et une meilleure coopération entre les acteurs déjà sur place;

9. Encourage l'utilisation de biopesticides dans les cultures.